



Divorce apres un mois de mariage pour avoir mes droits.

Par **angeluna2a**, le **29/09/2008** à **08:27**

bonjour,

Je suis une jeune fille perdue qui s'est mariée le 29 aout 2008 avec un homme qui avait déjà 3 enfants d'un premier mariage.

je suis enceinte de 2 mois et mon mari sans moque, nous ne nous entendons plus et ses enfants ne m'adresse plus la parole parce que je suis enceinte, bref le climat est devenu invivable et ma grossesse est devenue à risque, de ce fait je suis partie dans un autre appartement pour pouvoir me reposer et continuer ma grossesse.

A ce jour je dois déclarer ma grossesse à la CAF et faire les demandes de crèches mais je voudrait tout faire à mon nom, car en effet "mon mari" dispose déjà d'un numéro d'allocataire CAF et ne vivant pas avec lui je veux que tout soit bien distinct. lui sans moque au contraire il a peur que si je déclare notre mariage il perde ses droits....!

Dois je divorcer au plus vite? ai je une autre solution? je suis à ma 10ème semaine de grossesse et je n'ai plus que 4 semaines pour déclarer la grossesse.

sachant que avec mon seul salaire et tous les frais je vais avoir besoin des aides auxquelles j'ai le droit.

merci de me répondre, je ne sais vers qui me tourner.
merci d'avance

Par **Marion2**, le **29/09/2008** à **10:25**

Bonjour,

Déjà, vous vous êtes mise dans votre tort car vous avez quitté le domicile conjugal sans l'autorisation du JAF.

Contactez rapidement un avocat et entamez une procédure de divorce. Selon vos revenus , vous avez peut-être droit à une aide juridictionnelle totale ou partielle.

Faites votre déclaration de grossesse à la CAF en expliquant votre situation et en mentionnant que vous entamez une procédure de divorce.

Bon courage